



# AIR CANADA

[Communiqués](#)

## Air Canada commente la nomination du médiateur fédéral des pourparlers concernant les régimes de retraite

MONTREAL, le 4 juin /CNW Telbec/ - Air Canada a formulé les commentaires suivants par suite de la nomination, annoncée aujourd'hui par le gouvernement fédéral, de l'honorable James Farley, c.r., à titre de médiateur des pourparlers entre Air Canada, ses syndicats et ses associations d'employés retraités visant à trouver une solution à la capitalisation des régimes de retraite.

"Comme je l'ai dit à maintes reprises au cours des deux derniers mois, notre priorité est de trouver une autre solution à la capitalisation des régimes de retraite, a déclaré Calin Rovinescu, président et chef de la direction. "La nomination aujourd'hui de l'honorable James Farley nous permet d'espérer que l'on trouvera rapidement une solution au problème de capitalisation des régimes de retraite et de parvenir à une certaine stabilité de la main-d'oeuvre, soit deux conditions préalables à l'obtention des fonds nécessaires pour régler la question des liquidités de la Société. M. Farley possède une solide expérience en matière de restructuration de société et de négociation collective, et nous nous attendons à ce qu'il apporte une contribution déterminante dans la résolution des questions liées à nos régimes de retraite de façon opportune."

Les régimes de retraite d'Air Canada sont assujettis à la réglementation fédérale en vertu de la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension.

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements:

Renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), (514) 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), (416) 263-5576; Angela Mah (Vancouver), (604) 270-5741; Internet: [aircanada.com](http://aircanada.com)

---

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

